

Recommandation en lien avec la proposition du Conseil administratif du 26 mai 2010 en vue de l'octroi à l'Association Nicolas-Bogueret d'un droit de superficie distinct et permanent d'une surface d'environ 907 m2 sur une partie des parcelles N^{os} 2129 et 5191, feuille 12, section Petit-Saconnex, appartenant à la Ville de Genève, sises avenue Blanc/avenue de France, en vue de la construction d'un établissement médico-social ou d'une structure de logements destinée à des personnes âgées.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 22 mars 2011 dans le rapport PR-793 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de faire en sorte que la gestion de ce futur établissement médico-social (EMS) soit attribuée à la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (FAHPA), qui gère les deux autres EMS de la Ville de Genève (Résidence Les Tilleuls et Résidence Fort-Barreau).